



# NOTE COHORTE MARIANNE

Le 20 janvier 2026,

## Rappel des fondamentaux du projet Cohorte MARIANNE

### ■ Nature du projet :

MARIANNE est une **cohorte publique** lancée en 2022 dans le cadre de la **stratégie Autisme et TND, financée par une aide d'état** via l'Agence nationale de la recherche (ANR). Elle a pour objectif de **mieux comprendre les déterminants précoces du développement de l'enfant** – biologiques, environnementaux, sociaux et psychologiques – afin d'**améliorer le repérage et l'accompagnement des familles**.

### ■ Population étudiée :

**2 100 familles volontaires**, suivies de la grossesse jusqu'aux 6 ans de l'enfant. Aucune participation n'est possible sans le consentement libre, éclairé, explicite et révocable.

### ■ Pilotage :

Le projet est coordonné par le **CHU de Montpellier**, soutenu par l'**INSERM**, et mené en partenariat avec plusieurs **CHU, les CPAM, PMI, CAMSP, CRA**, et réseaux de professionnels de santé et du médico-social.

### ■ Objectifs :

- **Identifier les facteurs** favorisant le développement de l'enfant,
- **Comprendre les vulnérabilités** développementales précoces,
- **Orienter les politiques publiques** de santé et d'accompagnement.

## Un projet conduit sous contrôle éthique, scientifique et institutionnel

- **Avis favorable du Comité de Protection des Personnes (CPP)** Sud-Méditerranée II,
- **Autorisation de la CNIL** sur la protection et la confidentialité des données,
- **Suivi scientifique et éthique par un comité national** associant chercheurs, cliniciens, représentants institutionnels et associations,
- **Données pseudonymisées hébergées en France** sur des serveurs agréés HDS par France Cohortes conformément aux obligations légales.

La cohorte MARIANNE respecte l'ensemble du cadre légal français, l'un des plus protecteurs au monde :

## Communiquer au sujet de la Cohorte MARIANNE sur les réseaux sociaux

Un kit de communication, composé de contenus visuels et textuels, a été créé pour permettre à nos partenaires de publier un post sur la Cohorte MARIANNE.

Chaque publication contribue à accroître la visibilité de l'étude et peut favoriser le recrutement de nouvelles familles. Nous remercions donc tous les partenaires qui partageront une actualité sur Facebook, LinkedIn ou Instagram.

Nous recommandons de désactiver les commentaires, car le protocole de l'étude est complexe et il n'est pas attendu que les partenaires répondent à des questions précises des internautes. Toute personne souhaitant des informations peut contacter l'équipe de la Cohorte MARIANNE :

Email : [contact-marianne@chu-montpellier.fr](mailto:contact-marianne@chu-montpellier.fr)

Téléphone : **04 67 33 85 39**

### Note cohorte MARIANNE – Janvier 2026

Document à usage interne et partenarial. Ne pas publier sur des plateformes publiques.

[www.cohorte-marianne.org](http://www.cohorte-marianne.org)